

Permanences :
Lundi 13h à 17h
Vendredi 9h à 12h30
☎ 03 84 81 01 21
Et sur RDV auprès du Maire
☎ 06 37 21 85 38
mairie.romain.39@wanadoo.fr



MAIRIE de ROMAIN

Procès-verbal du Conseil Municipal **Séance du 09 mars 2026**

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Marie JOLY, Julie GRUET

Ms., Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Robert GRUET,

Absents : Alain BELOT donnant procuration à Marie JOLY,

Johann THERY donnant procuration à Julie GRUET

Secrétaire de séance : Marie JOLY

Début de séance : 19h05

✚ **Approbation du conseil du 22 janvier 2026**
Approuvé à l'unanimité

✚ **Délibération N°010-2026 : CFU**

Madame le Maire sort de la pièce et ne participe pas au vote. Mr GRUET Robert, 1^{er} adjoint expose aux conseillers le Compte Financier Unique (CFU). Il s'agit du document qui remplace le compte de gestion et le compte administratif qui retraçaient tout deux les recettes et dépenses de l'année écoulée. Les résultats de 2025 sont les suivant :

	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	- 112 336.91	+ 196 428.40	+ 84 091.49
Investissement	- 52 905.06	+ 30 183.17	- 22 721.89
Total	- 165 241.97	+ 226 611.57	+ 61 369.60

Ces résultats ne reprennent que les dépenses et recettes de l'année 2025. Le résultat de clôture de l'année 2025 en reprenant le résultat de clôture de l'exercice précédent s'élève à $182\,565.63 + 61\,369.6 = 243\,935.23$. Mr GRUET invite le conseil à voter le CFU.

Approuvé à l'unanimité des votants

✚ **Délibération N°011-2026 :**

Madame le Maire expose que la convention avec les Associations Foncières de Romain et de Gendrey doivent être reprise, afin d'harmoniser les conventions suite à la demande de la trésorerie. Les montants restent les mêmes : 150 € pour l'AF de Romain, et 250 € pour l'AF de Gendrey. Ce prix inclut l'utilisation du matériel de la mairie et du secrétariat.

Approuvé à l'unanimité

✚ **Devis réseaux eaux**
Ajourné, devis non reçu.

Informations diverses

- Sinistre trottoir : Notre assurance, Groupama, laisse le choix de l'avocat à la commune, elle prend en charge les frais à partir de 531€, ou avec un reste à charge de 10% du montant de la facture. Nous nous sommes tournées vers Maître SUISSA avocate à Besançon sur recommandation de la CCJN. La 1ere facture reçue de l'avocate est de 1188 euros, pour le dépôt de la requête en urgence afin de conserver les délais.
- Le Cantonnier est embauché jusqu'au 15 avril, afin de laisser la possibilité au prochain Maire de poursuivre le contrat ou non.
- Mme le maire remercie le conseil pour ces 6 années.

Fin de séance 20h01

Mme le Maire

Aurélie CHANCENOTTE

La secrétaire de séance

Marie JOLY